



**HAL**  
open science

## L'interdisciplinarité et les ramifications éphémères de l'anthropologie.

Françoise Lestage

► **To cite this version:**

Françoise Lestage. L'interdisciplinarité et les ramifications éphémères de l'anthropologie. : Une réflexion à partir de deux enquêtes engageant démographes et anthropologues au Mexique. Olivier LESER-VOISIER et Laurent VIDAL. L'Anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques, Edition des Archives contemporaines, pp.255-265, 2007. halshs-00724825

**HAL Id: halshs-00724825**

**<https://shs.hal.science/halshs-00724825>**

Submitted on 22 Aug 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'interdisciplinarité et les ramifications éphémères de l'anthropologie.  
Une réflexion à partir de deux enquêtes engageant démographes et anthropologues au  
Mexique<sup>1</sup>**

Françoise Lestage  
Université de Paris Diderot-Paris 7, Unité de Recherche Migrations et Société (URMIS)

[Publié in Olivier Leservoisier et Laurent Vidal (dir.), L'Anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques, Paris, Editions des Archives Contemporaines, p. 255-265.]

« Si l'histoire officielle de la science est celle de la disciplinarité, une autre histoire liée et inséparable, est celle des inter-trans-poly-disciplinarités »<sup>2</sup>, périodiquement revendiquées et retentées. La définition de ces recherches hybrides varient selon les époques. Bernard Valade reprend celles proposées pour le terme « interdisciplinarité » dans des éditions successives de l'Encyclopedia Universalis<sup>3</sup>. Il souligne notamment la distinction entre le « cumul d'approches » que représente la pluridisciplinarité, « dialogue », « rencontre » ou « échanges » autour d'un thème commun entre chercheurs de plusieurs disciplines où chacun se cantonne à ses concepts et à ses méthodes, et les interactions que produit l'interdisciplinarité où dialogues et échanges englobent aussi les analyses, les concepts et les méthodes de disciplines qui s'ajustent les unes aux autres<sup>4</sup>.

Dans cet article on considèrera l'interdisciplinarité comme l'interaction entre chercheurs de plusieurs disciplines à tous les niveaux de construction de l'objet scientifique et de la production et diffusion des résultats. Une définition qui tait les écueils « traditionnels » des

---

<sup>1</sup> J'adresse mes plus vifs remerciements à mes collègues démographes, Carole Brugeilles (Paris X- CREDAL) et André Quesnel (IRD) qui ont bien voulu, en toute amitié, lire ce texte, le commenter et compléter mes lacunes en démographie. Certaines de leurs précisions techniques apparaissent entre guillemets dans l'article.

<sup>2</sup> Edgard Morin, « Sur l'interdisciplinarité », *Carrefour des sciences*, Actes du Colloque du Comité National de la Recherche Scientifique *Interdisciplinarité*, Éditions du CNRS, 1990.

<sup>3</sup> Bernard Valade, « Le sujet de l'interdisciplinarité », *Sociologie et sociétés*, volume XXXI, n°1, printemps 1999, p. 11-21.

<sup>4</sup> D'autres situations peuvent être considérées pluri- ou inter-disciplinaires, en particulier celle du chercheur qui construit à lui seul un champ provisoire en s'appropriant les méthodes et les concepts de plusieurs disciplines comme le fait Sybille Gollac qui articule des données ethnographiques avec des données statistiques. Elle analyse explicitement sa démarche comme pluridisciplinaire dans un article sur le sujet : « Comment passer de l'ethnographie à l'analyse de données statistiques ? Une étude des stratégies immobilières familiales », *ethnographiques.org*, n° 11, octobre 2006, en ligne à l'adresse <http://www.ethnographiques.org/2006/Gollac.html>

tentatives interdisciplinaires, à savoir une « prééminence des niveaux d'explication » et la « subordination d'une discipline à l'autre »<sup>5</sup>.

### **Des collaborations répétées créent-elles une discipline dans l'entre-deux ?**

Le propos de ce texte n'est pas de discuter sur l'interdisciplinarité en général, mais de s'interroger sur des pratiques interdisciplinaires à partir de collaborations personnelles avec des démographes, bref de questionner la discipline en la confrontant à une autre. Habituellement, démographes et anthropologues travaillent avec des données résolument distinctes puisque ce sont de larges enquêtes statistiques réalisées par une armada d'enquêteurs pour les premiers, et de petites enquêtes de terrain réalisées par un individu pour les seconds, même si, de plus en plus, les démographes complètent les données statistiques avec des entretiens exigeant une approche du terrain qui s'apparente à celle de l'anthropologue<sup>6</sup>. Les uns partent du général et analysent les agrégats, même s'ils le font en se référant aux comportements individuels ; les autres partent du particulier et se centrent sur les individus et sur leurs actions. « La démographie, taxinomique par essence, construit des catégories *a priori* pour mesurer la temporalité et l'intensité d'évènements tels la naissance ou la mort<sup>7</sup> » ; l'anthropologie, entre particularisme et universalité, souligne à la fois les caractères spécifiques et les multiples expressions et nuances des comportements sociaux et n'arrête ses catégories qu'à la fin de sa recherche.

Par ailleurs, la réflexion en démographie et en anthropologie a un déroulement distinct qui déstabilise le tenant de l'autre discipline. En effet, la discussion entre démographes est toute entière tournée vers les règles, vers les choix de l'échantillon, le nombre de passages, bref vers la méthode de collecte des données et la méthodologie qu'elle suppose, alors que les résultats obtenus suscitent peu de critiques et de questions « dès l'instant où le démographe a établi que sa catégorie construite ne présente pas d'hétérogénéité cachée qu'il ne peut contrôler »<sup>8</sup> ; un processus presque inverse de celui de l'anthropologie qui s'interroge peu sur sa méthodologie et ses méthodes, sauf exception comme dans cet ouvrage, et pour laquelle la discussion porte avant tout sur les résultats. Cette démarche ou ce cheminement de la réflexion des démographes, apparemment inversée aux yeux des anthropologues se comprend mieux quand on sait que les résultats obtenus en démographie dépendent étroitement des

---

<sup>5</sup> Bernard Valade, 1999, op. cit., p. 13.

<sup>6</sup> Voir par exemple C. Bonvalet, « La famille-entourage locale », *Population*, 2003-1, p.9-44

<sup>7</sup> Commentaire André Quesnel, IRD.

<sup>8</sup> Commentaire André Quesnel, IRD.

méthodes utilisées, d'où la forme prise par la discussion. Quoiqu'il en soit, inévitablement, le démographe aura tendance à poser des questions à l'anthropologue sur sa méthode et l'anthropologue au démographe sur ses résultats en les dissociant des méthodes, ce qui ne manquera pas d'entraver la communication.

Malgré ces différences, tous se retrouvent et se complètent sur des domaines de recherche tels la naissance/la fécondité ou encore le mariage/la nuptialité, chacun en développant des aspects spécifiques : les démographes s'attachent à des problématiques concrètes (les effets de la pratique de l'allaitement au sein sur l'espacement des naissances) alors que les anthropologues s'interrogent davantage sur le symbolique (les rites entourant la naissance) ou sur « l'invention » et la reproduction des « traditions » (les soins au nourrisson). On pourrait donc imaginer une discipline qui allierait les deux. Du reste, il y a de temps en temps des tentatives dans ce sens, comme on le constate en Belgique à la fin des années 1980<sup>9</sup> et dans des publications étatsuniennes du début des années 1990<sup>10</sup>. Dans un souci de compléter leur démarche, les démographes eux-mêmes réfléchissent à la combinaison des méthodes dites qualitatives et quantitatives<sup>11</sup>, une préoccupation que l'on retrouve chez les sociologues, tout aussi soucieux d'articuler les deux types de méthodes et les données qu'elles permettent d'obtenir. Rien de tel en anthropologie où, la plupart du temps, on ignore superbement les chiffres – « le quantitatif » – peu parlants pour la forme de l'enquête.

Quand démographes et anthropologues collaborent sur un projet précis, les réalisations qui en découlent ne respectent les canons d'aucune des deux disciplines. Ces travaux peuvent alors paraître bâtards aux yeux de leurs collègues. Je les crois fructueux parce qu'innovants, notamment grâce à l'ouverture que procure « l'œil extra-disciplinaire<sup>12</sup> ». Pour autant, peut-on considérer que ces collaborations souvent exceptionnelles suffisent à fonder une nouvelle discipline dans l'entre-deux, démographie anthropologique ou anthropologie démographique ? Jusqu'à quel point modifient-elles les frontières disciplinaires et ouvrent-elles un nouveau champ d'études ? En d'autres termes, les collaborations interdisciplinaires bâtissent-elles un nouvel ordre scientifique ? Comme on le verra tout au long de l'article, à mon sens, la réponse est non, du moins dans le cas de la démographie et de l'anthropologie, et

---

<sup>9</sup> Publications de la Chaire Quételet, 1986, Université de Louvain.

<sup>10</sup> *Anthropological Demography. Toward a New Synthesis*, D.I. Kertzner et T. Fricke (dir.), 1997, University of Chicago Press.

<sup>11</sup> *Les approches qualitatives dans les études de population. Théorie et pratique*, M. de Loenzien et Simon-David Yana (dir.), 2006, Paris, Archives Contemporaines.

<sup>12</sup> Edgar Morin, op.cit.

ce pour les raisons énumérées plus haut. Cependant, elle mérite d'être posée car elle contraint à revenir sur la démarche anthropologique (et démographique) et sur ce qui fait sa spécificité. J'y répondrai en ethnologue, en m'appuyant sur le particulier très particulier, c'est-à-dire sur ma propre expérience de deux collaborations effectives ou en projet avec les mêmes démographes, mais concernant des objets différents<sup>13</sup>. La première, en 1995, a porté sur la dispersion des fratries en milieu migrant entre Mexique et Etats-Unis. Elle a eu pour résultats un article écrit à deux, dont la forme et les conclusions relèvent principalement de la démographie, paru en espagnol au Mexique dans une revue de démographie, et en français en France dans une revue consacrée aux migrations<sup>14</sup>. La seconde collaboration, en projet, vise à analyser les variations de la présence de populations appartenant à des groupes ethniques spécifiques dans une région du Mexique. Dans la première, il y a eu globalement convergence entre démographie et anthropologie, ou du moins négociation pacifique et compréhension, alors que la seconde a soulevé des problèmes dès les premières discussions de préparation. Il s'agit d'une part d'un travail abouti, ayant donné matière à publications, sur lequel j'ai une vision distanciée due au temps et, d'autre part, d'une réflexion « à chaud » sur un projet dont on ignore à l'heure actuelle s'il aboutira mais qui a été préparé par les discussions engagées entre démographes, anthropologues et géographes au cours d'un séminaire sur le sujet. C'est du reste le contenu de ces discussions qui constitue mes données de terrain et me permet de m'interroger<sup>15</sup>. Les deux collaborations ne sont pas sur un même plan mais éclairent sous plusieurs angles divers aspects épistémologiques.

### **L'anthropologie comme thermomètre et la démographie comme cadre**

Bien qu'une relation de confiance et d'écoute ait régné dans les collaborations auxquelles j'ai participé, chaque partie s'efforçant de comprendre quels étaient les enjeux de l'autre et quelle était sa position scientifique, il m'a toujours semblé difficile d'élaborer l'« épistémologie de la complémentarité » prônée par les membres de l'Ecole des Annales. En revanche, je vois bien en quoi les uns servent les questionnements des autres : dans les enquêtes dont il est

---

<sup>13</sup> Ce ne sont pas mes seules expériences de collaboration avec des démographes, mais ce sont les plus pertinentes pour le sujet de l'article (cf. aussi Brugeilles et Lestage, « Des couples et des enfants dans un contexte binational : choix reproductifs et stratégies éducatives à Tijuana (Basse Californie, Mexique) », *México, Trace*, 1994, n°26, p. 23-33).

<sup>14</sup> Daniel Delaunay et Françoise Lestage, 1998, « Hogares y fratrias mexicanos en Estados Unidos : unas historias de vida, una historia de familia », *México, Estudios demográficos y urbanos*, n° 39, 13, 3, p. 609-654 et « Ménages et fratries mexicaines aux Etats-Unis : des histoires de vie, une histoire de famille », *Revue des Migrations Internationales* (REMI), 1999, vol. 15, n°3, p. 11-43.

<sup>15</sup> Séminaire de l'UR 013 de l'IRD (directeur, Daniel Delaunay) intitulé « Sociométrie des minorités », juin 2005.

question ici, l'autre discipline a permis à chacun d'appréhender et de mesurer les éléments hors de sa portée : dans le micro-social pour le démographe et dans le macro-social pour l'anthropologue.

Comme le note humoristiquement E.A. Hammel et D.S. Friou, la démographie utilise l'anthropologie comme « thermomètre »<sup>16</sup> pour la capacité des anthropologues à travailler près de l'objet d'étude sur une longue période, ce qui les place près de la « source de chaleur »<sup>17</sup>. Cette compétence servirait le démographe qui utilise les faits relevés par l'anthropologue pour affiner les questions de l'enquête ou expliquer les données statistiques. C'est effectivement ce qui s'est passé quand il a été question de mesurer l'incidence de la migration sur le renforcement des liens familiaux et des solidarités familiales des Mexicains en analysant le cas de fratries dont un membre au moins avait émigré aux Etats-Unis et s'y trouvait au moment de l'enquête. Réalisée en Californie, en zone urbaine et en zone rurale, l'enquête – réalisée par l'anthropologue – consistait à choisir au hasard des migrants mexicains et à leur demander quelques informations-clés sur leurs frères et sœurs : la date de la première union (mariage ou union libre), le nombre d'enfants et leur âge, la date de la première migration. Quelques chiffres qui permirent au démographe de reconstituer la trajectoire biographique de la personne interviewée et d'en tirer des conclusions sur le rôle central des germains dans la migration, à la fois comme élément d'incitation à migrer pour les autres germains et comme élément de soutien au cours des moments aigus de la migration (voyage, recherche d'emploi ou de logement), bref de s'interroger sur les flux migratoires, plus précisément sur la relation entre une forte fécondité – et par conséquent des fratries aux nombreux membres – et une migration considérablement accrue.

Pour l'anthropologue, ces chiffres avaient peu d'utilité. En revanche, le long entretien nécessaire pour les obtenir ainsi que les détails de l'appartement ou de la maison où se déroulait la conversation étaient une mine de renseignements. A cause de la taille importante des fratries (environ une dizaine de frères et sœurs) ainsi que de l'éloignement et du temps passé au loin, l'entretien exigeait un retour en arrière, une reconstitution du passé et de la généalogie qui demandaient plusieurs heures d'efforts, mais fournissaient une somme de détails sur les relations familiales des migrants depuis leur arrivée aux Etats-Unis. Ces éléments de discours et d'observation ont permis à l'anthropologue d'étudier les solidarités au sein de la fratrie ou encore le poids de la « tradition familiale » des migrants et de faire la part

---

<sup>16</sup> Eugene A. Hammel et Diana S. Friou, « Anthropology and Demography : Marriage, Liaison, or Encounter ? », *Anthropological Demography. Toward a New Synthesis*, D.I. Kertzer et T. Fricke, 1997, University of Chicago Press, p. 175-200.

<sup>17</sup> Ibid, p. 181.

des choses entre le discours que tiennent les migrants sur les stratégies migratoires familiales – et qui reflète une norme sociale valorisant les devoirs familiaux – et leurs comportements plus indépendants et plus individualistes. Et bien que les chiffres relevés lors de l'enquête n'aient pas été utilisés pour les résultats anthropologiques, le traitement des données des recensements a fourni un cadre structurant à la réflexion anthropologique sur les solidarités et les stratégies familiales.

### **Des us et coutumes disciplinaires**

Au cours de cette enquête, aucune divergence fondamentale n'est apparue entre anthropologie et démographie : ni sur l'objet (l'étude de la fratrie, objet tout aussi novateur, à l'époque, pour une discipline que pour l'autre) ; ni sur la méthode de recueil de données (un questionnaire simple pour les données chiffrées, accompagné d'un journal de terrain) ; ni sur la méthodologie (atteindre la fratrie par un seul de ses membres émigrés et le questionner sur quelques dates-clés de sa vie et de leur vie) ; ni sur les préalables que chaque discipline a établi dans les champs de l'étude de la famille et de la migration et les catégories utilisées pour mettre l'enquête au point, comme celles de ménage, de fratrie ou de cohabitants qui reposent toutes sur des critères paraissant objectifs aux deux disciplines, ceux du lien généalogique ou de la vie en commun.

L'article auquel a abouti ce croisement de méthodes reflète lui aussi cette absence de divergences tout en ne ressemblant guère aux productions anthropologiques et démographiques habituelles. On peut y voir une sorte de pot-pourri : une première partie, plutôt démographique, se fonde sur une comparaison de statistiques – macro-statistiques du recensement et micro-statistiques de l'enquête – et offre une vision large et chiffrée de la question ; les conclusions répondent à des questions démographiques concrètes comme les effets que produit la cohésion entre germains dans des familles nombreuses sur la mobilité des Mexicains. La deuxième partie se fonde davantage sur les données ethnographiques et traite des raisons de la cohabitation et des stratégies familiales, mais ne relève pas vraiment de l'anthropologie dans la forme car les données textuelles (extraits d'entretiens, observations et historiettes mises en forme et tirées des notes de terrain) y sont utilisées de manière anecdotique ou se retrouvent en annexe. A première vue, une telle division paraît peu travaillée. Or, ce n'est pas le cas. Si l'article a pris cette forme, c'est bien parce qu'il a été impossible de l'ordonner différemment en allant plus loin dans la combinaison des deux types

d'analyse et des deux types de données, même s'il nous a paru satisfaisant à l'époque et s'il reste globalement satisfaisant à mes yeux aujourd'hui.

Je m'interroge pourtant sur ces difficultés à combiner des résultats démographiques et anthropologiques dans l'article final alors qu'il n'y avait par ailleurs aucun désaccord, d'autant plus que dans d'autres travaux interdisciplinaires, le parti-pris des auteurs a été de séparer les approches et les résultats<sup>18</sup>. Sans écarter l'hypothèse d'une conséquence de la personnalité des auteurs ou des difficultés qu'entraîne l'écriture à quatre mains, on peut se demander si la compatibilité entre les deux disciplines ne se situe pas davantage au niveau de l'enquête proprement dite qu'à celui de l'analyse et de sa mise en forme. L'enquête permet le recueil de données complémentaires qui satisfont les attentes des deux disciplines. L'anthropologue fait son terrain autour de l'enquête démographique : il y séjourne avant et relève des éléments qui ouvre des pistes au démographe ; il y séjourne pendant et participe à la passation des questionnaires et des entretiens ; il y séjourne après, avec de nouvelles questions suggérées par l'analyse des premières données ethnographiques et des résultats démographiques. Au fond, cette division du travail entre démographes et anthropologues est assez généralement acceptée parce que tous savent qu'elle fonctionne bien. S'y cantonner évite de se heurter à des critiques mal tolérées par les uns et les autres et touchant à des points épistémologiques forts de chaque discipline.

Malgré tout, le démographe éprouve parfois des difficultés à accepter la représentativité des informateurs de l'anthropologue, choisis autant en fonction des intérêts du chercheur pour un sujet particulier que de ses sympathies – puisque ce qui compte pour lui est davantage la relation de confiance qu'il établit avec son « informateur » que les caractéristiques de cet informateur – alors que la constitution d'un « échantillon » en démographie obéit à des critères de représentativité stricts et suit des règles de calcul bien précises qui lui confère sa validité scientifique, des règles fondamentales pour les démographes que l'anthropologue a du mal à accepter à son tour.

Plus encore que l'enquête, l'analyse des résultats renvoie chacun à ses habitudes et à ses données et constitue un défi ; un défi tenu dans la première collaboration.

### **A quoi tient la réussite ou l'échec d'une collaboration interdisciplinaire ?**

---

<sup>18</sup> *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Catherine Bonvalet, Anne Gotman et Yves Grafmeyer (dir.), Paris, INED-PUF, 1999.



Un défi plus difficile à tenir dans le deuxième projet de collaboration qui cherche à analyser les variations de la présence de populations appartenant à des groupes ethniques particuliers (des indiens) dans une région spécifique du Mexique, en comparant les données quantitatives des enquêtes et des recensements avec les données recueillies dans une enquête ethnographique sur le même terrain. Le dispositif est le même que la première fois. Il vise à combiner deux méthodes (quantitative et qualitative) et deux points de vue (celui des institutions qui recensent et celui des personnes recensées) ; un dispositif qui rencontre un consensus interdisciplinaire : tout comme dans la première collaboration, c'est l'apport des compétences de chacun qui fonde le projet (les uns travaillent sur les recensements, les autres sur le terrain) et qui permet d'envisager de construire ensemble un objet scientifique pour élargir le champ d'action de chaque discipline.

Cependant si la démarche est identique, chacun a un point de vue spécifique : le démographe se doit de vérifier les statistiques obtenues par les recensements ou les grandes enquêtes et de dépasser les catégories construites si elles ne sont pas adéquates pour mesurer ce qu'il voudrait mesurer car la première tâche du démographe est « la critique des données<sup>19</sup> » ; l'anthropologue a pour objet l'analyse des processus de production des catégories au niveau des institutions étatiques et des acteurs locaux. Chacun compte utiliser les compétences de l'autre pour vérifier sa propre hypothèse : hypothèse d'une inadéquation entre les catégories scientifiques ou étatiques et celles des individus pour le démographe ; hypothèse d'une création par l'Etat de catégories imposées sans tenir compte des catégories locales pour l'anthropologue.

Pourtant, ces hypothèses différentes, mais somme toutes proches, sont la partie la plus visible de divergences liées aux préalables de chaque discipline vis-à-vis de la construction des catégories. Je les qualifierai de paradigme de la « sociométrie des minorités » pour la démographie et de paradigme de la « construction des identités ethniques » pour l'anthropologie. J'ai repris le terme « sociométrie » parce qu'il a été utilisé par mes collègues démographes, ce terme s'entendant, selon eux, « au sens très général de la mesure et de l'analyse, au moyen de données et d'outils statistiques, des faits sociaux et de leur dynamique »<sup>20</sup>. Le paradigme de la « sociométrie des minorités » consiste donc à mesurer et à analyser, au moyen de données et d'outils statistiques des populations qualifiées de

---

<sup>19</sup> André Quesnel, commentaire.

<sup>20</sup> Extrait de la présentation de l'atelier Sociométrie des minorités des 28 et 29 juin 2005 à l'IRD (texte d'Olivier Barbary). Voir aussi, Olivier Barbary, « Sirven las categorías fenotípicas para entender la segregación socio racial en Cali, Colombia? », *Las dinámicas de la población indígena*, F. Lartigue et A. Quesnel (dir.), México, CIESAS-IRD, 2003, p. 149-187.

minoritaires (petites mais pas trop) parce qu'elles ont en commun des caractéristiques ethniques : le démographe se propose de déterminer les variables qui permettront de constituer ces catégories ethniques, pour les appliquer ensuite dans des enquêtes ou des recensements.

Le paradigme de « la construction des identités ethniques » des anthropologues postule qu'il faut tenir compte des catégories locales qui se construisent dans l'interaction entre groupes sociaux habitant un même territoire et dans l'interaction avec les institutions étatiques. L'anthropologue se propose de capter les processus de construction de ces catégories en se basant sur les discours et les pratiques des objets/sujets d'étude qu'ils distinguent selon qu'ils sont simples membres de la société étudiée, leaders politiques représentant des minorités ethniques ou régionales ou la majorité nationale, ou encore fonctionnaires dépendant d'une institution étatique. Il mesure donc comment des identifications sont assignées et assumées dans des espaces spécifiques (quartiers, municipales, usines, etc.).

Ces dispositifs conceptuels et méthodologiques situent la construction des catégories ethniques à des moments différents, les démographes précédant, en quelque sorte, les anthropologues puisqu'ils construisent des catégories *a priori* pour bâtir un protocole d'enquête afin de recueillir leurs données alors que les anthropologues construisent des catégories à partir de leurs observations sur le terrain. Le démographe s'interroge sur les variables que l'on peut considérer comme étant des marqueurs de l'ethnicité ou de la non-ethnicité et la discussion porte sur ces variables. Alors que l'anthropologue refuse d'établir des critères « objectifs » généraux *a priori* et s'attache à détecter les variations de ceux qui sont en vigueur sur le terrain. On voit bien qu'il leur est impossible de s'entendre puisque la position des anthropologues empêche les démographes de bâtir leur objet en remettant en question la construction de leur enquête et que la position des démographes fait d'eux, aux yeux des anthropologues, des « acteurs de terrain », fabricants de catégories.

Ces divergences des paradigmes s'articulent à un autre élément source de tensions : la position des uns et des autres vis-à-vis du pouvoir politique. Souvent les démographes travaillent en relation avec les Etats et contribuent à créer des catégories pour des recensements officiels, catégories qui sont ensuite considérées comme objectives, une fois intégrées par les recenseurs et par la population en général. Au fond, les démographes fabriquent parfois en amont une partie des catégories que critiquent et analysent les anthropologues en aval. De plus, dans le cas de la collaboration dont il est question, les

démographes sont pris entre deux feux politiques<sup>21</sup>. Le comptage des populations est au cœur d'enjeux forts entre les Etats et les organisations politiques (ici, les organisations dites indiennes) : la lutte contre les discriminations et la fabrication de « communautés ». Les démographes se trouvent alors pris entre les gouvernements et les organisations politiques qui souhaitent tous contrôler la construction des catégories.

Les anthropologues participent tout autant à la construction de l'ethnicité au niveau national et international, mais d'une autre manière. Dans le cas des indiens des Amériques, beaucoup d'anthropologues œuvrent aux côtés des organisations indiennes dont ils ont été les ambassadeurs auprès des organismes internationaux tels l'ONU, et ce depuis les années soixante<sup>22</sup>. D'autres sont les conseillers de dirigeants ou d'organisations politiques. Même quand ils ne souhaitent pas assumer un rôle de militant, leurs écrits peuvent être utilisés dans les cercles décisionnels.

Les tensions entre démographes et anthropologues portent donc avant tout sur le moment de stabilisation des catégories utilisées, et beaucoup moins sur le contrôle de ces catégories par les chercheurs. Au bout du compte, que les catégories soient construites avant ou après enquête, elles finissent par être diffusées et reprises dans les milieux politiques. Cependant, pour les chercheurs qui souhaitent rester en-dehors du politique et se soustraire à cette utilisation étatique ou, du moins, conserver une plus grande marge de manœuvre, la tâche est plus facile pour les anthropologues dont on attend un travail avant tout critique et moins directement utilisable. Mais les catégories des anthropologues sont également reprises dans d'autres domaines du social (le domaine symbolique, l'art, etc.), là où le démographe n'a plus d'influence. Aucun des deux n'a donc la palme de la neutralité ; tous produisent des catégories qui passent dans le domaine public et leur échappent alors, mais c'est là une autre histoire.

### **Conclusion : les « au-delà » temporaires de l'anthropologie**

A l'heure où l'appel préparant les futures Assises de l'ethnologie et de l'anthropologie<sup>23</sup> pose la question de « briser ou non les barrières disciplinaires », de « les transformer ou de les transgresser », je pense que les collaborations entre démographes et anthropologues ont un

---

<sup>21</sup> Une partie de ces remarques ont été faites lors du séminaire organisé par l'UR 013 de l'IRD en juin 2005.

<sup>22</sup> Voir Jean-Pierre Lavaud et Françoise Lestage, « L'indianisme en Amérique Latine. Historique, réseaux, discours, effets pervers », *Esprit*, janvier 2006, Paris, p. 42-64.

<sup>23</sup> Voir cet appel sur le site <http://assisesethno.org>

sens car elles permettent dans un cadre défini conjointement, de donner des réponses plus complexes à des questions scientifiques convergentes.

En revanche, construire une anthropologie démographique se heurte à des épistémologies contradictoires. A travers ces deux exemples, on a vu que même quand tout converge, comme dans le premier projet, il reste difficile de se mettre d'accord sur la hiérarchisation et l'ordonnement des résultats. Aboutir à un consensus requiert une série de négociations, depuis le recueil des données jusqu'aux objectifs de l'enquête, en passant par les prémisses de chaque discipline dans le domaine étudié.

J'ai voulu montrer comment ces négociations servent le projet en cours et enrichissent les questionnements habituels de l'anthropologie sans pour autant jeter les bases d'une discipline nouvelle. En effet, chaque collaboration contraint à (re)discuter et à (re)négocier dans un cadre spécifique et chaque collaboration présente des limites distinctes. Celles-ci sont rarement techniques, ou, plus exactement, les limites techniques se résolvent relativement facilement, quelles que soient les divergences. Ce sont les limites épistémologiques qui bloquent le fonctionnement interdisciplinaire. Car chaque discipline conserve son propre « point de vue » sur le sujet et ce, d'après mon expérience, quel que soit le déroulement du projet.

Qu'est-ce que ce point de vue ? Pour A. G. Hill, il s'agit de « la nature de l'évidence », c'est-à-dire « l'ensemble des conventions qui définissent ce que les chercheurs et leurs critiques accepteront comme preuve de la vérité ou de la fausseté d'un argumentaire spécifique<sup>24</sup> », une conclusion qu'il tire d'une expérience de collaboration entre anthropologues et démographes. A mon sens, le « point de vue » d'une discipline ne se réduit pas à l'argumentaire. Il englobe l'ensemble de la démarche : dans le cas des catégories ethniques, c'est la nature même des enquêtes démographique et anthropologique qui crée des objets scientifiques incompatibles entre eux.

Cette incompatibilité sur une thématique ne signifie pas pour autant qu'il faille rejeter l'interdisciplinarité puisque, on l'a vu dans le premier cas, toute collaboration est unique et rencontre des obstacles plus ou moins franchissables à des moments différents de la construction de l'objet ou de la restitution des résultats de l'enquête. Pour en revenir à la question posée au début du texte à propos du surgissement d'anthropologies diverses et variées consécutives à des collaborations interdisciplinaires, je dirai qu'à mon sens, elles ne

---

<sup>24</sup> Alan G. Hill, « Truth Lies in the Eye of the Beholder » : The Nature of Evidence in Demography and Anthropology », *Anthropological Demography. Toward a New Synthesis*, D.I. Kertzer et T. Fricke (dir.), 1997, University of Chicago Press, p. 223-247 [ma traduction]

« nivellent pas l'anthropologie par le bas » puisqu'elles ouvrent des fenêtres sur des perspectives que la discipline ne peut pas penser seule. Elles ne posent pas non plus les jalons de nouvelles disciplines puisque l'interdisciplinarité ne prend sens que dans la discussion et la négociation autour d'un objet, et donc d'une méthodologie et de concepts spécifiques et qu'il faut repartir de zéro à chaque fois. Je crois que l'interdisciplinarité permet de rénover l'anthropologie en la contraignant à questionner ses pratiques et ses préalables, ce qui la mène à les réaffirmer ou à les remettre en question. De plus, en répondant à des curiosités intellectuelles que l'anthropologie n'a pas les moyens de creuser avec ses seuls outils, le travail interdisciplinaire crée une parenthèse hybride et provisoire qui prolonge en quelque sorte la discipline dans un sens où elle n'irait pas « spontanément » : il fait naître une ramification éphémère, un « au-delà » temporaire de l'anthropologie.